

<http://www.actuj.com/2016-09/france/4074-ouisa-kies-lorsqu-ils-arrivent-en-prison-il-est-presque-deja-trop-tard>

Ouisa Kies: « Lorsqu'ils arrivent en prison, il est presque déjà trop tard »

Par Steve Nadjar Le 22/09/2016



Pour la directrice du cabinet conseil Sociologiks, qui a dirigé la première recherche-action sur la radicalisation en milieu carcéral, la prévention de la violence doit intervenir dès l'adolescence.

Actualité Juive: Comment définiriez-vous la notion de radicalisation appliquée à l'islamisme radical ?

Ouisa Kies : Pénalement, les personnes condamnées à une peine de prison le sont au titre d'une préparation ou d'une participation à un acte violent. La notion de processus de radicalisation induit l'existence de différents degrés dans l'échelle de la radicalité. Jusqu'à récemment, on pouvait définir la radicalisation comme une idéologie extrémiste - pas condamnable en tant que telle d'un point de vue juridique – associée à la volonté d'imposer celle-ci par la violence. Parler de radicalisation, c'est toujours faire référence à un processus plus ou moins long en fonction des individus.

A.J.: Quelles sont les étapes clés du processus de radicalisation de manière générale ?

O. K. : Ce sont souvent des parcours de rupture, observables dans l'ensemble des classes sociales. A partir des récits de vie recueillis, on constate une série de ruptures, familiales, scolaires, à la fin de l'adolescence, avant l'entrée dans l'âge adulte. L'absence de communication au sein de la famille est assez commune dans ces cas. Cela n'arrive jamais par hasard. On compte également des personnes portées par des convictions politiques, chez qui la logique de combat est tout à fait intériorisée, comme elle peut l'être par ailleurs chez certains militants à l'extrême gauche ou à l'extrême droite. Dans le cas présent, ce combat passe par une radicalité voire un passage à l'acte pour imposer une idéologie. Ces personnes radicalisées ne croient plus au militantisme associatif.

A.J.: Quelle place tient la prison dans ces phénomènes de radicalisation ?

O. K. : Les conditions de détention, l'absence de réinsertion, la prégnance de la violence, les problèmes psychologiques, la toxicomanie, tout cela crée des conditions pour qu'il n'y ait plus d'espoir en prison. Certains vont se suicider, d'autres se radicaliser. Aujourd'hui, le nombre de prévenus emprisonnés pour association de malfaiteurs en vue de commettre un acte terroriste en lien avec la mouvance islamiste explose, entre ceux qui rentrent de Syrie et ceux impliqués dans des attentats en France. La prison représente incontestablement un incubateur, un accélérateur de la radicalisation. Lorsqu'ils arrivent en prison, il est presque déjà trop tard. Il faut aussi réaliser un travail de prévention, notamment au sein des collèges et des lycées.

A.J.: Vous travaillez depuis plusieurs années sur le processus de radicalisation religieuse en prison. Le regroupement de radicalisés dans des unités distinctes, les UPRA, est-il efficace selon vous ?

O. K. : Je me suis montrée très critique dès le départ concernant ce projet. Ce qui s'est passé à Osny était en ce sens prévisible. Il s'agit d'une commande politique, lancée après les attentats de janvier 2015, sans aucune réflexion. En 2014, le directeur de la prison de Fresnes a lancé une première expérimentation en décidant d'isoler certains individus prosélytes qui gênaient la majorité des détenus. Parallèlement, à la fin de la même année, j'ai dirigé la première recherche-action de l'administration pénitentiaire visant à outiller le personnel en charge des personnes radicalisées ou en voie de radicalisation. En janvier 2016, un an après l'annonce de Manuel Valls, les premières UPRA ont été progressivement mises en place dans plusieurs prisons, au milieu d'un concert de critiques. Je ne crois pas pour ma part qu'il soit pertinent de créer des unités isolées au sein des maisons d'arrêt, au regard des conditions carcérales.

Dans les prisons les plus sécurisées, telles que les maisons centrales, les unités dédiées pourraient être plus pertinentes car la sécurité des agents et les conditions de détention y sont plus favorables. Or il est impossible d'intégrer des prévenus dans ce type d'établissement car il faudrait que les personnes soient condamnées, ce qui est loin d'être le cas des personnes actuellement incarcérées pour des faits de terrorisme. Enfin, l'enjeu du moment est une restructuration des prisons, plus de places de prison et surtout donner un autre sens à la prison.

Par ailleurs, l'évaluation de la dangerosité des profils demande du temps. Or les politiques, pressés par l'opinion publique, sont dans un temps très court.